



## Je travaille, ma femme économise dans mon dos et veut divorcer

Par **Lagalere770**, le **01/07/2016** à **00:42**

Bonsoir,

Je suis marié à une femme qui s'accapare les aides sociales et des salaires non déclarés sur différents comptes auxquels elle m'interdit l'accès. Je travaille et participe aux frais du foyer même si c'est beaucoup moins le cas depuis que je constate qu'elle ne n'acceptera jamais de me laisser connaître le montant exact de "nos" économies. En février cela s'élevait à qq dizaines de milliers d'euros que j'ai découvert par un petit stratagème. De plus en plus elle menace de divorce et laisse entendre qu'elle ne partagera rien. Quels recours s'offrent à moi pour récupérer des économies que j'ai contribué à amasser en utilisant tout mon salaire pour le foyer pdt des années svp ?

Par **Tisuisse**, le **01/07/2016** à **08:50**

Bonjour,

Si vous êtes mariés sans contrat chez notaire, vous êtes en communauté de biens réduite aux acquêts. Vous pouvez alors, si vous avez les numéros des comptes bancaires, allez voir les banques et clôturer les comptes avec transfert sur votre compte commun car, vous avez de plein droit, signature sur ces comptes.

Par **Lagalere770**, le **05/07/2016** à **17:53**

Bonsoir,

Merci beaucoup pour cette réponse rapide et très utile. Je ne connais pas le numéro de chacun des comptes qu'à ouvert mon épouse, en ouvrant un nouveau quand j'en découvre un, 3 à ma connaissance. Est-ce à dire que sans ces numéros elle peut me cacher ce qu'elle veut et que la seule solution de savoir ce qu'il y a c'est d'attendre le moment du partage des biens s'il y a divorce ? Avec le risque qu'elle est le temps de transférer cette argent sur des comptes d'amis à elle ou de retirer en espèces par petites sommes ces économies.

Si je sais dans qu'elle agence se trouvent ces comptes, peut-on me refusé d'y accéder si je prouve mon lien marital et l'absence de contrat de mariage ?

Merci d'avance,

Cordialement.